

Découvrir les Petites Sœurs de Saint-François au Trévoux

Publié le 5 mai 2010

8 minutes

Monastère Saint-François d'Assises - Le Trévoux

Naissance de la congrégation

Née en 1819 à Morannes (Maine -et-Loire), dans une famille pauvre, **Louise Renault** travaille à l'ouvroir de l'hôpital d'Angers pendant vingt ans. Tertiaire franciscaine, elle institue, sur le conseil du **R.P. Louis de St-Etienne**, capucin, la **Congrégation des Petites Sœurs garde-malades d'Angers**, approuvée par **Mgr Freppel** le 8 décembre 1873. Quand elle meurt en odeur de sainteté, le 13 janvier 1889, la Servante de Dieu (en religion, Mère Joséphine) promet à ses filles :

« Dans le paradis où j'espère que le Bon Dieu va bientôt me recevoir, je veillerai sur vous bien plus efficacement que je n'ai pu le faire ici-bas ! ».

L'Institut prendra un rapide accroissement : en 1944, il est érigé en Congrégation de Droit Pontifical ; en 1955, Pie XII en approuve définitivement les Constitutions.

Mais après le 2 Concile du Vatican, sous prétexte de « rénovation adaptée », la Congrégation s'oriente, comme la plupart des communautés, vers la sécularisation (abandon de l'habit religieux, travail en usine ...). Deux Petites Sœurs de St François (**Mère Thérèse Marie**, supérieure, et **Mère Marie Xavier**, son assistante) se séparent alors de la Congrégation d'Angers et instaurent en 1971 à Flavigny-sur-Ozerain (Côte d'Or), avec les encouragements du **R.P. Eugène de Villeurbanne**, fondateur des Capucins traditionnels de Morgon, une Congrégation de stricte observance fidèle aux Constitutions de 1955.

D'abord abritée à Flavigny par les soins de M. **l'Abbé Coache**, la communauté sera transférée en 1986 au Trévoux, Maison-Mère et Noviciat de la nouvelle congrégation.

Congrégation semi-contemplative des Petites Sœurs de Saint François d'Assise



La communauté de Lanorgard et les fidèles bretons pendant la sainte Messe

Congrégation semi-contemplative de religieuses à vœux simples perpétuels, les Petites Sœurs font

partie du Tiers-Ordre Régulier Franciscain (à ne pas confondre avec le Tiers-Ordre Séculier réservé aux laïcs vivant dans le monde). Elles sont donc filles du « Poverello » d'Assise, comme le sont les Frères Mineurs (1 Ordre) et les Clarisses (2 Ordre).

Afin de prémunir les Petits Sœurs contre l'activisme dénaturant trop facilement les œuvres charitables, l'horaire quotidien comprend environ 5 h de prière, dont l'Office du Bréviaire Romain.



Durant l'office divin

Outre les deux demi-heures d'oraison mentale, les Petites Sœurs, selon les possibilités de leurs emplois, jouissent d'un temps libre d'environ 1 heure au cours de la journée, pour les exercices de piété de leur choix (lecture, chemin de croix, rosaire, visite au St Sacrement). Une fois par semaine est prévue l'exposition du St Sacrement et, à certaines Fêtes, une Nuit d'Adoration.

La Congrégation est consacrée au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie ; elle a envers St Joseph une particulière dévotion.

« N'étant pas soumises personnellement à la clôture papale, elles en garderont cependant l'esprit. » (Constitutions). Les Petites Sœurs ne retournent pas dans leur famille sauf en cas de maladie mortelle des parents. Mais les familles sont volontiers accueillies dans leurs couvents.

Non cloîtrées, les Petites Sœurs peuvent se promener en groupes et même partir quelquefois en pèlerinages communautaires.

Des petites sœurs...

« Mes filles, n'oubliez pas que vous n'êtes que des Petites Sœurs de St François, de toutes Petites Sœurs ... les dernières de toutes, que vous êtes faites pour servir et non pour être servies. » (Mère Joséphine).

« Jamais nous ne devons désirer d'être au-dessus des autres, mais nous devons plutôt être les serviteurs et les sujets de toute créature humaine à cause de Dieu. »

« Louez et bénissez mon Seigneur, Rendez-lui grâces et servez-Le en toute humilité » . (St François d'Assise).

De même que St François appela ses Frères les « Mineurs » (les plus petits)... de même, **Mère Joséphine voulut que ses filles soient nommées « Petites Sœurs »**. A l'exemple de ces deux âmes d'évangile, le Petit Pauvre d'Assise et la **Petite Thérèse de Lisieux**, les Petites Sœurs de St François suivent la voie d'enfance spirituelle...

L'humilité et la charité vont de pair. « Petites », et « Sœurs ». La devise de la Congrégation « Cor Unum et Anima Una » traduit l'esprit de famille, la dilection surnaturelle et toute cordiale qui se manifeste surtout aux récréations communes ou journées de détente, dans la joie fraternelle.

« Ô mes bien-aimées Petites Sœurs, que la sainte charité de Jésus soit toujours parmi vous ! ». (Mère Joséphine).

... De Saint François d'Assise

Les Petites Sœurs sont des Franciscaines : la corde brune qui leur sert de ceinture en est la marque distinctive. Elles vivent selon l'esprit du Séraphique Patriarche : pauvreté, joie, simplicité, amour de Jésus à la crèche, sur la Croix, et dans l'Eucharistie.

« Comme pour St François, notre pauvreté fera notre force... avec la crainte de Dieu, la confiance en son aimable Providence et l'amour du prochain, nous serons toujours assez riches ». (Mère Joséphine).

« Soyez loué, mon Seigneur, à cause de toutes les créatures, singulièrement pour notre frère Messire le Soleil... » (St François).

Apostolat.

L'ACCUEIL :

- des personnes âgées, fatiguées, handicapées
- des groupes (Guides, MJCF, SAS ...)
- des Fraternités du Tiers-Ordre Franciscain Séculier
- des Exercices Spirituels pour Messieurs, Dames et Jeunes Filles.

Mais bien d'autres tâches s'offrent au dévouement des Petites Sœurs : cuisine, lingerie, couture, peinture, secrétariat, jardinage, élevage , etc... Si leur apostolat se limite habituellement aux murs de leur couvent, il s'étend par la prière, à toutes les intentions de l'Eglise. « François, répare mon Eglise ! » (le Christ de St Damien à St François d'Assise).

Cette restauration, les Petites Sœurs s'y adonnent :

- par l'enseignement de la doctrine catholique aux enfants (Catéchisme).
- par la préparations à la Première Communion.
- par la préparation des offices liturgiques dans leurs chapelles fréquentées par les fidèles : tous les soirs les Complies sont chantées et les Dimanches et Fêtes, la Grand'Messe, les Vêpres et le Salut du St Sacrement. Dans ce but, elles suivent régulièrement, avec un Père de Mérigny, des cours et sessions de CHANT GREGORIEN.

« Nous vous adorons, ô très Saint Seigneur Jésus-Christ, ici, et dans toutes vos églises qui sont sur la terre et nous vous bénissons d'avoir racheté le monde par votre sainte Croix » (St François). « Mon Dieu et mon Tout ! » « Ne gardez pour vous rien de vous, afin que vous reçoive tout entier Celui qui se donne à vous tout entier ! ». (St François).

Pour devenir Petite Sœur de saint François d'Assise



Une prise d'habit chez les Petites Sœurs

Après un postulat de 6 à 12 mois, l'aspirante reçoit l'habit religieux. Le noviciat de 2 ans peut être prolongé de 6 mois. La profession temporaire à vœux annuels pendant 3 ans, puis renouvelés pour 2 ans, est suivie de la profession perpétuelle.

Pendant ces années de formation, la Petite Sœur assiste à des cours sur la Règle, les Vœux, la Bible, le Dogme, l'Histoire de l'Eglise, la Théologie ascétique et mystique et la Spiritualité franciscaine. Mais tout le long de sa vie, elle bénéficiera d'une conférence mensuelle de spiritualité, et d'une retraite prêchée de 8 jours chaque année.

Sauf pendant la première année de noviciat, la Petite Sœur participe à l'apostolat de la Congrégation selon ses capacités.

Les jeunes filles peuvent séjourner sans engagement dans le monastère pour étudier leur vocation. Puissent-elles répondre nombreuses à l'appel du Seigneur pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et leur propre sanctification !

Horaires Quotidien

- 05 H 45 Lever
- 06 H 15 Laudes, Oraison
- 07 H 15 Sainte Messe, Tierce
- 08 H 20 Petit déjeuner, suivi du travail
- 10 H 30 Cours pour le Noviciat - Travail ou temps libre pour les Professes
- 12 H 15 Sexte
- 12 H 30 Repas, services, récréation
- 14 H 00 Chapelet, None
- 14 H 35 Travail
- 16 H 15 Cours pour le Noviciat - Travail ou temps libre pour les Professes
- 17 H 00 Vêpres, Oraison, Lecture spirituelle
- 18 H 00 Travail ou temps libre
- 19 H 00 Dîner, services, récréation
- 20 H 30 Complies
- 21 H 00 Temps libre
- 22 H 00 Coucher

La communauté au 1 mai 2010 compte 47 « Petites Sœurs »



47 religieuses [Ici le 11 février 2009 pour le jubilé de diamant de Mère Thérèse Marie]

- 44 professes (en grande majorité ayant prononcé leurs vœux perpétuels)
- 2 novices
- 1 postulantes

La Maison-Mère et les obédiences



Maison-Mère et Noviciat : « Monastère St François » Domaine de Lanorgard, 29380, Le Trévoux



« Monastère Notre-Dame des Fontaines » Traonfeunteuniou, 29600 Morlaix

Nos remerciements à la **Révérende Mère Marie Catherine** qui nous a permis de mieux connaître les Petites Sœurs de Saint François d'Assise.

Nous rappelons aux lecteurs de La Porte Latine que le Monastère de Lanorgard édite tous les ans l'Ordo liturgique complet et détaillé avec toutes les rubriques à commander à :